



# VIVRE À

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS  
POUR TOUS LES NOYONNAIS

# Noyon



N° 130 - SEPTEMBRE 2022

**Ensemble,  
protégeons la planète,  
économisons l'énergie**



## ACTUALITÉS

Zoom sur  
les accueils de loisirs  
page 5

## DOSSIER

Protégeons la planète,  
économisons l'énergie  
pages 8 & 9

## CULTURE

Journées européennes  
du patrimoine  
page 11



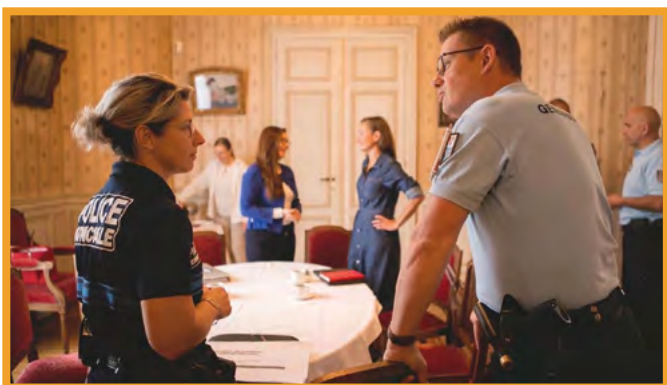
### CLAP DE FIN POUR LE CENTRE AÉRÉ, À L'ANNÉE PROCHAINE !

Après deux années sans pouvoir accueillir du public, les enfants des ACM ont pu remonter sur scène pour le bonheur des parents venus en masse. Un spectacle sur le thème de l'Asie est venu clôturer la cession du mois de juillet, avec un décor fabriqué par les enfants et des chorégraphies imaginées par les animateurs. Le 18 août, c'est une kermesse qui a signé la fin de l'été pour les centres, un moment convivial en famille et avec les copains autour de jeux et de bons gâteaux. Bravo !



### NOYON PLAGE, UNE PREMIÈRE !

Une première à Noyon, la plage s'est installée parking Grimaldi pour le bonheur des familles. Un événement apprécié de tous, à retrouver l'année prochaine dans notre ville. N'hésitez pas à laisser votre avis sur les événements, tout au long de l'année, une urne est à votre disposition à l'accueil de la mairie.



### SÉCURITÉ, CELLULE DE VEILLE

La lutte contre le trafic de stupéfiants a été inscrite au premier rang des priorités de la ville. Afin de lutter contre ce fléau, une cellule de veille opérationnelle, associant et renforçant la coopération entre la Police Municipale, la Gendarmerie Nationale et la Procureure de la République a été mise en place depuis le 19 août dernier.



### TRAVAUX D'ÉTÉ AU CHEVALET

Votre théâtre fait peau neuve. Une première partie des travaux prévus au Chevalet s'est achevée fin août, avec l'installation de nouvelles perches et de nouveaux moteurs à 18 mètres de hauteur... de quoi donner le vertige !



### PROJET DE RÉNOVATION DU QUARTIER DE BEAUSÉJOUR

Une réunion de travail avec Madame la Préfète, Corinne Orzechowski, a eu lieu le 29 juillet dernier concernant l'état d'avancement du projet. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que le premier coup de pelle sera donné.



## Agir !

La sobriété énergétique n'est plus une option. Sécheresse historique, incendies à répétition, flambées des cours de l'énergie et incertitudes sur les approvisionnements avec la guerre en Ukraine : l'heure est à l'action.

Sans plus attendre, la ville de Noyon s'est lancée dans un « plan énergie » ambitieux, qui va se déployer tout au long de mon mandat, depuis la lutte contre le gaspillage jusqu'aux investissements en passant par la rénovation des équipements et bâtiments énergivores.

Premier volet de ce plan, l'éclairage public, qui a été interrompu entre 0h30 et 4h30 du matin à compter du 4 août. Les effets de cette mesure sont immédiats et sans appel sur la facture énergétique : plusieurs dizaines de milliers d'euros d'économies sont attendues pour la ville d'ici fin 2022.

Pour autant, nous sommes bien conscients des difficultés que cette mesure peut entraîner en termes de confort et de sécurité. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé qu'elle serait expérimentale, qu'elle ferait l'objet de concertations, et que nous nous devons de sécuriser les passages piétons.

Parallèlement, nous nous sommes engagés dans un vaste plan de rénovation de nos installations, bien trop vétustes. Tout est à reprendre : équipements en leds, réfection des horloges, des armoires électriques, des mâts et des passages piétons.

Au-delà des mesures qui seront également prises à l'automne sur la température des bâtiments communaux, établissements scolaires et complexes sportifs, nous travaillons dès à présent à leur rénovation. Certains sont de véritables passoires thermiques.

Des études et des chiffrages sont en cours, différentes solutions techniques sont à l'étude. Tous ces projets seront bien sûr débattus avec les élus, discutés dans le cadre de l'élaboration du budget pour 2023 et nous vous tiendrons régulièrement informés de leur évolution.

Je rappelle que vos suggestions sont les bienvenues. Une boîte à idée est à votre disposition dans le hall de l'Hôtel de ville et vous êtes également invités à nous faire part de votre avis sur le site internet de la ville. Économiser, anticiper. Plus que jamais, les défis climatiques et l'approvisionnement en énergie sont l'affaire de tous.

**Sandrine DAUCHELLE**  
Maire de Noyon  
Présidente de la Communauté  
de communes du Pays noyonnais



**VILLE DE NOYON**

03 44 93 36 36



**CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

03 44 93 36 53



**POMPIERS**

18



**PAYS NOYONNAIS**

03 44 09 60 40



**POLICE MUNICIPALE**

03 44 93 45 00

06 18 31 25 74

accueil.pm@noyon.fr



**URGENCES MÉDICALES**

15



**ALLÔ MAIRIE**

0 800 60 40 60

NUMÉRO GRATUIT



**GENDARMERIE NATIONALE**

03 44 93 39 17

cob.noyon@gendarmerie.

interieur.gouv.fr



**CENTRE HOSPITALIER**

03 44 23 60 00



**CENTRE DE SANTÉ**

03 64 60 64 00



**TRI DES DÉCHETS**

03 44 09 60 55



**PHARMACIE DE GARDE**

32 37

Vivre à Noyon est le magazine d'informations de la Ville de Noyon • Service Communication 60400 Noyon • Tél. 03 44 93 45 52 et communication@noyon.fr  
• Directrice de la publication : Sandrine Dauchelle • Comité de rédaction et conception : service Communication Ville de Noyon • Impression : L'Artésienne •  
Tirage : 6 600 exemplaires • Diffusion : services municipaux • Magazine imprimé sur papier recyclé • N° ISSN 1151-1923

Ville de Noyon | Place Bertrand Labarre BP 30 158 | 60406 Noyon cedex | 03 44 93 36 36 | accueil@noyon.fr  
Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h (fermeture le lundi matin et le samedi après-midi).



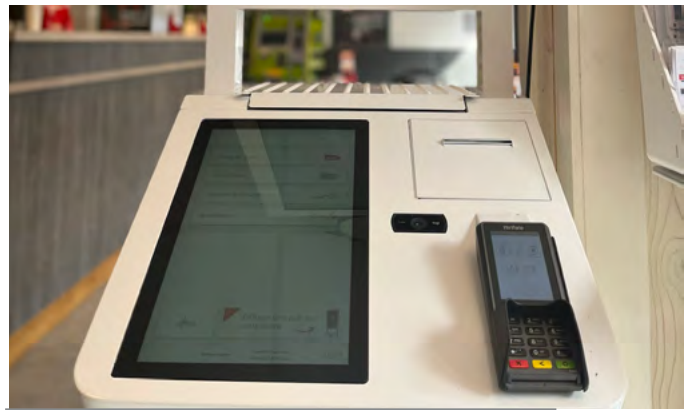
## DEMANDEZ VOTRE CARTE GÉNÉRATION HDF !

*La rentrée approche ! Lors de votre première année de formation, la carte Génération #HDF vous permet de bénéficier d'une aide pour financer vos manuels ou votre équipement professionnel.*

**Lycéen(ne) ?** Vous bénéficiez de 100 € la première année et 55€ les suivantes pour financer vos manuels scolaires ou les équipements nécessaires à votre scolarité.

**Apprenti(e) ?** Vous bénéficiez d'une aide de 200 € pour financer vos manuels ou votre équipement professionnel, à utiliser dans les 6 mois suivant la validation de votre carte par votre CFA.

**Plus d'infos :** [cartegeneration.hautsdefrance.fr](http://cartegeneration.hautsdefrance.fr)



## NOUVEAU SERVICE AU BAR TABAC LE GARIBALDI !

*Nouveauté au Garibaldi, implanté au 17 rue du Maréchal Leclerc à Noyon !*

Le bar propose à ses clients une borne qui permet d'acheter rapidement ses billets de train, faire sa carte grise, ou encore scanner et envoyer des documents. Pour les entreprises, la borne propose également d'insérer des publicités.

Pour faciliter vos démarches administratives, rendez-vous au Garibaldi !

**Plus d'infos sur la page Facebook :**

**@Bar Tabac LE Garibaldi ou au 09 71 48 37 29**

## INCENDIE À LA RÉSIDENCE SAINT-BARTHÉLÉMY



*Le mercredi 3 août dernier a eu lieu l'incendie à la résidence Saint-Barthélémy. Dès le lendemain, l'arrêt de péril a été pris, pour sécuriser le bâtiment et éviter le moindre risque.*

Les équipes de sécurité ont rapidement été mobilisées pour mettre fin au sinistre et mettre en sécurité les occupants.

Par ailleurs, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la Ville ont mis à disposition l'école Marcel Provost pour proposer aux sinistrés des logements d'urgence.

Le CCAS s'est mobilisé pour fournir aux habitants de l'eau, de la nourriture, des vêtements, des fournitures et du mobilier de première nécessité, literie et vaisselle.

Dès le jeudi 11 août, la mairie a organisé, avec les professionnels de santé exerçant dans l'immeuble, une réunion de concertation. Des solutions ont pu être trouvées avec la quasi-totalité d'entre eux pour qu'ils puissent reprendre leur activité professionnelle. La mairie reste en contact régulier avec le syndicat pour suivre au plus près les conclusions de l'expert sur l'état du bâtiment et pour connaître notamment les travaux de réhabilitation à engager.

Enfin, le syndicat de l'immeuble a mis en place un dispositif de gardiennage du bâtiment.

## ZOOM SUR LES ACCUEILS DE LOISIRS



Chaque année, ce sont plus de 250 enfants, de 3 à 17 ans, qui profitent des nombreuses activités proposées par les accueils de loisirs de Noyon. C'est bien sûr sans compter l'accompagnement et la bienveillance de toute l'équipe pédagogique, animateurs et encadrants.

Aujourd'hui la Ville veut les remercier en les mettant à l'honneur.

## ANIMATEUR, UNE VOCATION...



Pédagogie

Animation



PATRICIA,  
DIRECTRICE DE CENTRE

Depuis 2009, Patricia partage le quotidien des jeunes Noyonnais. D'abord animatrice, elle a obtenu son BAFA en 2002 puis son BAFD en 2017, elle est aujourd'hui directrice du centre Jacques Prévert.

*"Pour moi, ce métier était une évidence. Ces moments de partage et d'échange illuminent mon quotidien. Voir les enfants heureux me comble, j'aime les voir s'épanouir et grandir."*

Patience  
Créativité



Bienveillance  
Écoute



**Toi aussi deviens animateur !**

Tu as ton BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs) et tu veux travailler auprès des jeunes dans les ACM de Noyon ? Télécharge ton dossier de candidature sur le site de la ville.

**Les inscriptions pour les mercredis du premier trimestre 2022 sont ouvertes !**

Uniquement sur rendez-vous auprès du service jeunesse au 03 44 93 36 36 ou par mail à [acm@noyon.fr](mailto:acm@noyon.fr). Lors de l'inscription, veuillez apporter les photocopies : des vaccins, de l'avis d'imposition 2019 (revenus 2018), de l'assurance scolaire ou responsabilité civile ainsi que les numéros CAF, une photo d'identité de l'enfant, le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant.

## JEAN-CLAUDE COUSIN EXPOSE



Jean-Claude Cousin est un artiste ayant réalisé une soixantaine de dessins sur Noyon, ses monuments historiques, des constructions qui existent mais qui ont changé d'utilisation, ou qui ont disparu pour laisser place à autre chose.

Découvrez l'ensemble de ses travaux dans le hall de l'Hôtel de ville, du 12 au 26 septembre :

- le lundi de 14h à 17h,
- les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- le samedi de 9h à 12h.

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, qui vont se dérouler les 17 et 18 septembre prochains, l'artiste exposera le samedi de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 17h. Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour découvrir cette jolie exposition.

Contact : [jean-claude.rolande@wanadoo.fr](mailto:jean-claude.rolande@wanadoo.fr)

### Décès

28/05/22

Colette BROYARD

1<sup>er</sup>/08/22

Serge FERTÉ

02/08/22

Denise LEROY  
veuve HÉNOU

04/08/22

Daniel GEORGET

07/08/22

Christiane GALINAUD  
veuve LEMOINE

08/08/22

Edouard BONCENNE

10/08/22

Bernard LECOMPTE

15/08/22

Guy NOLORGUES

### L'album des mariages



11/06/22 Noces de cristal de  
Florine DIOT et Steven BACHY



12/08/22  
Estelle MOINET et Damien DRONIOU



13/08/22  
Alexandra ARMEANU  
et Guillaume LEROUX



20/08/22  
Dominique GERMAIN  
et Christian LÉTUVÉ

## ZOOM SUR LA COMMUNE DE BEAUGIES-SOUS-BOIS



*Beaugies-sous-Bois, commune voisine du département de l'Aisne compte 104 habitants pour 48 habitations ! Le Maire, Didier Béranger, nous accueille en sa mairie avec son premier adjoint, Christopher Plaquet. Parmi toutes ses activités, la commune de Beaugies-sous-Bois compte notamment un agriculteur-éleveur, Alexandre Legranger, qui entreprend la construction d'un poulailler géant et abritera près de 15 600 poules et coqs de reproduction. Les habitants ont aussi la chance d'avoir un boulanger, originaire de Béthancourt-en-Vaux, qui fait sa tournée dans tout le village, et enfin la Ferme du Tao, qui invite à pratiquer le Tai Chi, le Qi Gong, le Tango, ou à simplement vous ressourcer dans leur ferme paisible et bucolique.*

### La commune vue par Didier Béranger, maire depuis 2020 :



Le 21 janvier 1923, par le décret 22357 signé par le Ministre de l'intérieur Maurice Maunoury, la commune de Beaugies prend le nom de Beaugies-sous-Bois. La publication au journal officiel sera faite le 13 février 1923. Notre commune n'a pas de grand passé historique mais possède une église millénaire : l'église Notre-Dame, perchée sur les hauteurs du village. Cette dernière présente de nombreuses traces de modifications à travers les ans avec des murs en pierre calcaire, en grès ou en briques.

### Côté vie associative

La commune est connue grâce aussi aux animations organisées conjointement avec l'association Beaugies en fête dont notamment le Festival du rire et la Fête de l'Art.

Beaugies-sous-Bois a également la chance cette année de voir passer dans son village les coureurs du Paris-Chauny, et ce à deux reprises puisque le parcours fait deux boucles. Cette édition du Paris-Chauny 2022 est particulière puisqu'elle fête ses 100 ans et aura donc lieu le 25 septembre 2022. Un rendez-vous à ne pas manquer pour les sportifs et fans de la petite reine.



La commune organise aussi le Téléthon 2022 avec un loto et d'autres activités proposées. Cet événement est coorganisé avec les autres communes du SIRS. N'hésitez pas à venir y participer.

D'autre part, la commune souhaite remettre en place la Fête de l'Art qui avait lieu tous les deux ans, au mois de mai, ainsi que le Festival du Rire. Ce festival avait lieu en octobre chaque année avant la pandémie avec la présence de différents artistes sur un weekend, rassemblant plusieurs centaines de personnes.

Côté talent, la commune connaît un certain Bruno Hongre, écrivant sous le pseudonyme de François Brune, qui est un écrivain engagé et qui a créé une association : les Amis de François Brune / Bruno Hongre. Il est le fondateur des Éditions de Beaugies.



## L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, PREMIÈRE ÉTAPE DU PLAN ÉNERGÉTIQUE

### 3 000 : c'est le nombre de points d'éclairage public dans la ville de Noyon !

La décision d'interrompre l'éclairage public, à partir du 4 août, de 0h30 à 4h30, a suscité de nombreuses réactions, notamment parce qu'elle a été prise en plein cœur de l'été, quelques jours seulement après les annonces du gouvernement appelant les collectivités territoriales à la sobriété énergétique. C'est une mesure expérimentale, efficace et source d'économie substantielle, de plusieurs dizaines de milliers d'euros d'ici la fin de l'année, selon les prévisions.

Cette mesure d'économie est une première étape. On rappelle que le coût en électricité de l'éclairage de la ville est de 250 000 € par an, mais l'essentiel reste à faire. L'ensemble du réseau est en effet très vétuste et très énergivore, et la ville de Noyon, sans attendre, se lance dès aujourd'hui dans la conception et la mise en œuvre d'un vaste plan pluriannuel de modernisation de l'ensemble du réseau d'éclairage public, nécessitant des investissements importants.

En effet, sur les 3 000 points d'éclairage existants, seulement 5% du parc est équipé en leds, dont la puissance est de l'ordre de 50W, à comparer aux 2 850 lampes « traditionnelles » au sodium, d'une puissance moyenne de 150 à 200W. Les leds, dont le nom provient de l'anglais « light emitting diode », consomment peu et dégagent moins de chaleur. L'équipement en leds de tous les points d'éclairage de la ville, au prix unitaire de 450 €, coûterait donc 1,3 millions d'€ au total.



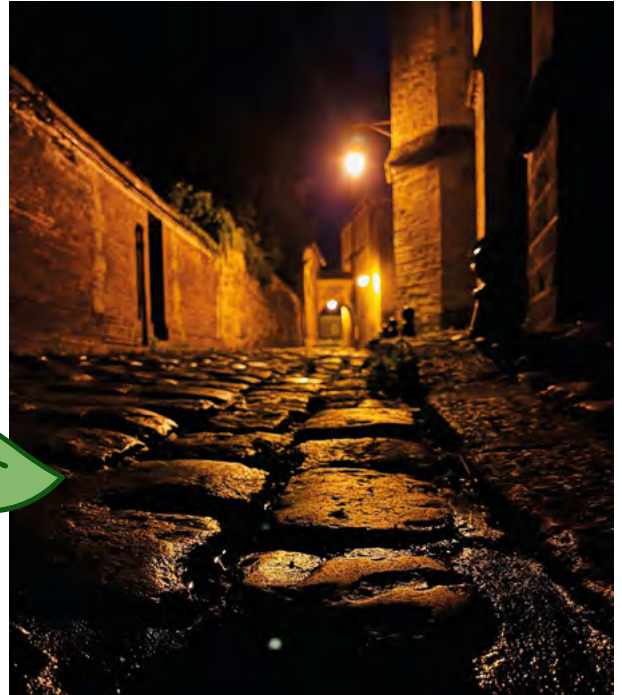
Quant aux 67 armoires électriques de programmation, qui alimentent l'ensemble du réseau d'éclairage public, elles sont également vétustes et nombre d'entre elles doivent être renouvelées. Une simple mise aux normes n'y suffirait pas, sans compter que la plupart de ces armoires ne sont plus conformes aux dernières réglementations.





C'est donc un budget total de l'ordre de 1,6 à 2 millions d'€ qu'il faudra mobiliser sur le mandat pour rénover l'éclairage, étant précisé que la Ville pourra bénéficier de subventions des collectivités territoriales pour une partie de ces investissements.

À ce jour, hormis les nouvelles installations du parking de la Boissière, des parkings et des sentes des groupes scolaires, seules deux rues ont fait l'objet de rénovation pour ce qui concerne l'éclairage public : l'avenue Marcelin Berthelot et la rue d'Orroire, avec des mâts désormais équipés de lanternes à leds.

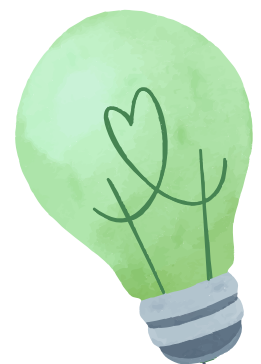


Prioritairement, la ville de Noyon doit engager un plan de rénovation des 254 mâts (pour un montant de 280 000 €) équipés de ballons fluorescents :

- qui sont énergivores par rapport au rendement lumineux,
- qui sont maintenant interdits à la pose
- dont les pièces de remplacement sont introuvables,
- qui sont sur le plan écologique une anomalie puisqu'elles éclairent autant le ciel que le sol,
- dont les mâts présentent une corrosion importante en partie basse.

Toutes les hypothèses sont actuellement étudiées avec les services techniques, discutées avec les élus, et des arbitrages seront rendus dans le cadre de la préparation du budget annuel pour 2023, aussi bien pour l'investissement que le fonctionnement. L'ampleur du chantier nécessitera de faire des choix, et de construire un échéancier précis, afin de décider quelles seront les étapes pour les années 2023 à 2026. À suivre...

**Ensemble, protégeons la planète,  
économisons l'énergie !**





## PORTRAIT DES AGENTS DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

*Au nombre de trois depuis le 1<sup>er</sup> août dernier, Brice, Léa et Charles, Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) parcourent, chaque jour, de nombreux kilomètres afin d'effectuer au mieux leurs missions au contact des commerçants et des Noyonnais et de faire respecter les différents arrêtés municipaux.*

Les ASVP ont pour mission principale de faire respecter la réglementation concernant l'arrêt et le stationnement. Ils effectuent des patrouilles, munis d'un appareil numérique portable leur permettant de dresser des PV électroniques en cas d'infraction.

Les agents peuvent aussi constater qu'un véhicule est mal garé et solliciter un policier municipal pour l'enlèvement d'un véhicule par la fourrière. Dans ce cas, ils doivent ensuite rédiger une main courante. Ils vérifient aussi l'affichage du certificat d'assurance sur les véhicules (vignette verte).

Les agents de surveillance établissent également des procès-verbaux d'infraction au code de la santé publique. Ainsi, s'ils voient un citoyen dégrader ou salir la voie publique (tag, graffitis, déchets...), ils peuvent lui mettre une amende. Ils mènent également une mission de prévention et de conseil auprès de la population pour le respect de la propreté des espaces publics. Les 3 agents peuvent également constater les infractions contre le Code de l'Environnement.

Les ASVP participent aux missions de prévention et de protection de la voie publique, notamment aux alentours des établissements scolaires et des lieux publics. Ils aident les piétons à traverser la rue sans danger, signalent les accidents aux services compétents et portent assistance aux personnes. Ils sont aussi responsables de la gestion des foires, des marchés (placement, respect de la réglementation, remballage et régie), des cirques et de la fête foraine.

Enfin, ils apportent leur soutien à la police municipale lors des différentes manifestations

organisées par la ville.

Les agents de surveillance de la voie publique sont en contact permanent avec la population et régulièrement en relation avec les services de la collectivité.



Charles, Léa et Brice sont dotés d'esprit d'équipe, d'une très grande disponibilité et d'une bonne condition physique. Ils se doivent d'être irréprochables dans l'exercice de leurs fonctions (langage, comportement, suivi des situations...) car ils représentent la collectivité. Ils font preuve d'une grande faculté d'adaptation face aux multiples situations qu'ils peuvent rencontrer.

Rédigeant régulièrement des mains courantes, ils sont aussi à l'aise avec la bureautique et l'informatique. Ils maîtrisent parfaitement le code de la route. Enfin, les 3 agents possèdent un grand sens de la déontologie et du service public.

**INAUGURATION DE  
L'ESPACE FACILE À LIRE**  
VENDREDI 9 SEPTEMBRE À 17H30  
EN SECTION ADULTES

Médiathèque  
du Chevalet



**facile  
à lire**

*Romans, documentaires ou encore bandes dessinées constituent un nouveau fonds destiné aux adultes en rupture avec la lecture, qui ont envie de s'y remettre, ou encore qui apprennent le français.*

Les livres sélectionnés sont soit des textes courts avec peu de mots soit des ouvrages illustrés.

**Plus d'infos 03 44 93 28 21**  
[accueil-media@noyon.fr](mailto:accueil-media@noyon.fr)

**DE PART ET D'AUTRES**  
40 ANS DE PHOTOGRAPHIE AU CRP  
DU 28 SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE

Galerie du  
Chevalet



*Qu'est-ce que la carte sans la frontière ?*

En écho avec la thématique de la nouvelle édition du festival Photaumnales, Cartographies, le CRP/ confronte la vision de quatre photographes (Anne-Marie Filaire, Thierry Girard, Olivio Barbieri et Michel Vanden Eeckhoudt) autour de la notion de frontière. Chacun a longé et exploré le même tracé qui sépare la France de la Belgique. **Entrée gratuite.**

**Vernissage le mardi 27 septembre à 18h.**

**Plus d'infos 03 44 93 28 20**  
[theatre-accueil@noyon.fr](mailto:theatre-accueil@noyon.fr)

**JOURNÉES EUROPÉENNES  
DU PATRIMOINE**

Animation  
du patrimoine

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 SEPTEMBRE  
DE 10H À 13H ET 14H À 18H



*39<sup>e</sup> édition des Journées Européennes du Patrimoine. C'est l'occasion pour les Noyonnais et les touristes de (re)découvrir le patrimoine de notre ville.*

Près de vingt sites ouvrent leurs portes tout au long d'un week-end ponctué d'animations. Sont au programme : des visites guidées, des expositions, des spectacles, des concerts...

**Plus d'infos 03 44 09 76 12**  
[ani-patrimoine@noyon.fr](mailto:ani-patrimoine@noyon.fr)

**MOLIÈRE**

VENDREDI 30 SEPTEMBRE  
À 20H30

Théâtre du  
Chevalet



*À l'occasion des 400 ans de la naissance de Molière, Francis Huster ravive la mémoire de celui dont le nom est devenu synonyme de la langue française.*

Avec passion et engagement, il nous fait revivre son incroyable vie.

**Tarifs : 10 € et 15 €**  
**Dès 12 ans**

**Plus d'infos 03 44 93 28 20**  
[theatre-accueil@noyon.fr](mailto:theatre-accueil@noyon.fr)

## OCTOBRE ROSE

Avec près de 59 000 nouveaux cas par an, le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme en France. Détecter tôt une éventuelle anomalie ou cancer permet d'augmenter les chances de guérison. Le dépistage et la prévention restent par conséquent essentiels et permettent d'agir.

C'est pourquoi, chaque année en octobre, une campagne nationale vise à sensibiliser la population (notamment les femmes âgées de 50 à 74 ans), sur l'importance du dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. La Communauté de communes du Pays noyonnais se mobilise aussi, ce pour la 3<sup>e</sup> année consécutive dans le cadre du Contrat Local de Santé, pour cette cause. Des manifestations (dont un théâtre forum) et des ateliers (ouverts à tous) sont organisés à Noyon et aux alentours par les partenaires et bénévoles des associations pour faire valoir l'importance du dépistage du cancer du sein.

## Octobre Rose

en Pays Noyonnais

Du 1<sup>er</sup> au 31 oct.

-  Marche rose
-  Marathon fitness
-  Théâtre forum
-  Atelier culinaire
-  Atelier couture
-  Stands prévention

**Programme complet sur [www.ville-noyon.fr](http://www.ville-noyon.fr)  
et sur [www.paysnoyonnais.fr](http://www.paysnoyonnais.fr)  
Plus d'infos sur le dépistage du cancer du sein : [www.crcdc-hdf.fr](http://www.crcdc-hdf.fr)**

## SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE

Parce que la santé mentale est l'une des préoccupations de notre territoire, la communauté de communes et les partenaires organisent la première édition des Semaines d'Informations sur la Santé Mentale (SISM) courant octobre à Noyon et dans plusieurs communes du territoire.



Quel que soit l'âge, le sexe, la profession ou encore le milieu social, 1 personne sur 4 est touchée par un trouble psychique ou le sera au cours de sa vie. La dépression, l'anxiété, les troubles psychiatriques, les TOC (Troubles Obsessionnels Compulsifs), ou bien encore les addictions, causés par divers facteurs, sont autant de troubles pouvant interférer sur la vie et la santé des personnes. Chaque année, les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) représentent un moment privilégié pour sensibiliser, informer et rassembler la population sur la santé mentale autour d'actions et de manifestations.

Du 10 au 23 octobre prochain, des temps de sensibilisation et d'échange sur la thématique nationale « Pour ma santé mentale, agissons pour notre environnement » mais aussi des expositions et une soirée-débat sur l'environnement en lien avec la santé mentale vous sont proposés.

**Programme complet sur [www.ville-noyon.fr](http://www.ville-noyon.fr)  
et sur [www.paysnoyonnais.fr](http://www.paysnoyonnais.fr)**

# EN 2020 ET 2021, LE MUSÉE JEAN CALVIN S'EST DOTÉ DE TROIS NOUVELLES ŒUVRES POUR SES COLLECTIONS

Si la période de la crise sanitaire n'a pas été propice à l'organisation d'événements au sein des musées, elle a en revanche permis un travail de recherche approfondi sur certains pans des collections.

Trois œuvres très différentes viennent enrichir la visite de la maison-musée en ouvrant de nouvelles perspectives sur la diffusion de la pensée protestante en France, en Europe et à travers le monde.

## LE GOBELET ALLEMAND À LA MÉDAILLE SUÉDOISE



Gobelet curon à l'effigie de Jean Calvin, fin 17<sup>e</sup>, début 18<sup>e</sup> siècle, Erfurt, Allemagne, et Suède, Arvid Karlsten, MC 2020.1.2

La première d'entre elles est un **gobelet-curon en argent**, objet d'une grande rareté et particulièrement bien conservé. Proposé au musée par un antiquaire et collectionneur belge, l'objet a conservé trois poinçons d'orfèvre. Ces marques de façonnage constituent de véritables « traceurs », qui nous renseignent sur l'identité du précieux objet :

- Sa provenance et son lieu de fabrication : Erfurt, ville allemande située au sud-est de Leipzig ;
- Son âge : la fin du XVII<sup>e</sup> ou le début du XVIII<sup>e</sup> siècle ;
- Et enfin l'auteur de la médaille qui orne son fond, un orfèvre suédois du nom d'Arvid Karlsten : la médaille est à l'effigie de Jean Calvin à l'avant, au fond du gobelet, et porte une inscription au revers. D'autres versions de cette médaille sont connues, parmi certaines conservées au musée Calvin et datées des années 1683-1689.

Cet objet témoigne donc de la diffusion de la pensée de Jean Calvin à travers l'Europe, de son visage, reproduit sur un objet du quotidien, mais aussi de son histoire, brièvement narrée sur le revers de la médaille en lettres capitales latines : l'essentiel y est indiqué, en commençant par sa naissance à Noyon !

## LE CARNET TOULONNAIS D'UN PEINTRE ITALIEN

En 2020, une autre œuvre a retenu l'attention des équipes du musée, grâce à la proposition d'une librairie parisienne : un **carnet d'esquisses du dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle**, réalisé par un peintre italien travaillant dans les environs de Toulon. Ce carnet est rempli de croquis faits d'après des œuvres que le peintre a sans doute pu admirer dans les édifices de sa région : églises catholiques, comme la foule de personnages saints peut en attester, mais aussi temples protestants. En effet, il reproduit sur l'une des pages une œuvre aujourd'hui déposée par le musée du Louvre au musée Jean Calvin. Il s'agit de la *Présentation des Tables de la Loi*, portées par le prophète Moïse et son frère Aaron, le grand-prêtre de l'Ancien Testament. Ces dix commandements contiennent l'une des lois fondamentales de la foi protestante : « Tu ne te feras pas de statue, de représentation quelconque de ce qui est en haut dans les cieux, de ce qui est en bas sur la terre, de ce qui est dans les eaux plus bas que la terre. ». Ce commandement est celui qui a conduit les protestants, mais aussi les juifs, à ne pas représenter leur Dieu, contrairement aux catholiques, dont l'interprétation des commandements livrés par Moïse, diffère sur ce point.

Ce tableau était auparavant conservé au musée de Toulon et provient certainement de cette région, où le peintre, anonyme aujourd'hui, a pu l'y observer et la reproduire dans son carnet de modèles. Ce dernier y consigne également scrupuleusement ses commandes, ses listes d'achats pour sa peinture, ses salaires... Ce carnet témoigne ainsi avec simplicité des modes de travail d'un artiste, de ses inspirations et de ses recherches pour son art. C'est avec émotion que l'on peut s'y plonger.



Carnet de croquis et d'esquisses, anonyme, Toulon, fin du 18<sup>e</sup> siècle, MC 2020.1.1

## PARTI D'ORLÉANS, PASSANT LA CORÉE, JEAN CALVIN REVIENT À NOYON



La statue de Jean Calvin par Daniel Leclercq

Enfin, en 2021, grâce à l'intervention de plusieurs associations orléanaises, la famille du sculpteur **Daniel Leclercq** a fait don au musée d'un **modèle en plâtre** de grandes dimensions, représentant le réformateur noyonnais debout, la main tendue et tenant un livre serré contre lui. Cette statue a été fondue en bronze en 2009, lors du 500<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Calvin à Noyon, en 1509, pour orner la place Saint-Pierre-Empont d'Orléans. Haute de deux mètres vingt, elle représente le jeune Calvin à l'époque où il réalise ses études de droit à l'université d'Orléans et alors qu'il a pour professeur de lettres et de grec le réputé Melchior Wolmar, qui l'initie également aux idées de la Réforme luthérienne.

Habituellement, les modèles en plâtre ne sont pas nécessairement conservés après la fonte et la réalisation de l'œuvre finale ; bien souvent, la matrice est perdue. C'est donc une chance que de préserver le témoignage du travail de ce sculpteur disparu à l'été 2020, qui eut à cœur de faire don de son bien au musée Jean Calvin. Dans le même temps, un buste réalisé sur le même modèle que la statue en pied a rejoint également en 2009 la Corée du Sud, signe une fois encore de la diffusion du message et de la pensée de Jean Calvin à travers le monde.

**Le samedi 8 octobre 2022, à 17h, rendez-vous au musée Jean Calvin pour découvrir de plus près ces trois nouvelles pièces des collections noyonnaises !**

## ZOOM SUR LES ACTIONS TIGISTES

La Ville de Noyon accentue l'inclusion des TIG (travaux d'intérêts généraux), au sein des services municipaux afin de redynamiser la prévention de la récidive par la voie d'une réparation pénale qui s'inscrit au bénéfice du territoire. Zoom sur les actions tigistes avec Madame Fournier, conseillère SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation), proposées à la Maison de la Justice et du Droit.

### Comment se déroule un TIG ?

Le Travail d'intérêt Général répond à une chaîne successive de partenariat afin d'amener la peine à être produite au service de la collectivité.

D'abord, le tribunal prononce la peine et en fixe la durée. Ensuite, la personne est convoquée par le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) si elle est majeure ou la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) si elle est mineure. Le conseiller (SPIP) ou l'éducateur (PJJ) évalue sa personnalité et ses compétences afin de déterminer le poste de TIG le mieux adapté. Il contacte alors la Mairie afin d'obtenir son accord concernant l'accueil de cette personne.

Enfin, la ville accueille la personne en TIG, lui propose un travail et l'intègre dans une équipe. Elle choisit un tuteur qui l'encadre

et la forme si nécessaire. Elle assure le suivi des heures réalisées et tient informé l'interlocuteur du SPIP ou de la PJJ.



### UNE HAUSSE INÉDITE DE LA TAXE FONCIÈRE 2022

Mme Dauchelle s'évertue depuis deux ans de dénigrer d'une façon démagogique la gestion de la précédente équipe municipale. Il est temps dorénavant d'évoquer son bilan : Les grands travaux promis ne sont toujours pas engagés et aucun des 300 emplois annoncés n'a été créé. En revanche, la mairie de Noyon est dorénavant nationalement connue pour les enquêtes judiciaires et les centaines de photos de son maire.

Un chiffre va également marquer ce début de mandat calamiteux.

+ 117%, c'est le pourcentage de l'augmentation du taux communautaire sur la taxe foncière auquel s'ajoute une hausse de 30% de la taxe sur les ordures ménagères. Au total, c'est la somme de 1 450 000 € qui sera prélevée en grande partie sur les ménages, soit 100 à 300 € par foyer selon la catégorie de l'habitation.

Mme Dauchelle tentera une nouvelle fois de faire porter la responsabilité de cette hausse à la précédente majorité.

Mais la réalité est tout autre. C'est pour compenser les pertes de recettes en matière de développement économique (en berne depuis 2 ans) et la mise en œuvre d'une stratégie financière autodestructrice (dénoncée par une vingtaine d'élus communautaires à la Chambre Régionale de Comptes) que Mme Dauchelle a décidé d'augmenter les impôts fonciers.

Un bilan désastreux pour un maire qui se targue de vouloir défendre le pouvoir d'achat des Noyonnais.

### Groupe "Noyon passionné"

Les textes ci-dessus sont présentés dans le cadre de l'expression libre des groupes politiques. Ils sont sous la responsabilité rédactionnelle de leurs auteurs sur le plan juridique et pénal. Ils n'engagent nullement la responsabilité de la Ville de Noyon qui respecte les droits de l'opposition en accordant ainsi 50% de l'espace « tribunes libres » disponible dans ce journal.

### QUE N'AURAIT-ON DIT SI... ?

Oui, la décision de suspendre l'éclairage public de 0h30 à 4h30 - dont on rappelle qu'il s'agit d'une expérimentation - a été prise en urgence, le 4 août. Doit-on préciser que le lancement du groupe de travail « Collectivités territoriales » du Gouvernement ne date que du 28 juillet 2022 ? Alors oui, on peut toujours arguer qu'une telle décision a été « prise sans discussion en conseil municipal, ni consultation préalable des Noyonnais », aux dires de l'opposition, alors même que les délais ne le permettaient pas ?

Quant à mettre en doute l'impact des économies attendues, au motif que « la coupure se fait pendant les heures creuses où le kilowatt coûte beaucoup moins cher », cela inciterait donc... à ne rien faire ! Belle démonstration du manque de prise en compte des défis climatiques. Sans compter que l'éclairage public n'a jamais bénéficié du tarif heures creuses-heures pleines ! Rendons hommage à Molière, dont on célèbre le 400<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance : « Il faut bien se regarder avant de songer à condamner les autres ».

Ce sont maintenant d'autres chantiers, plus terre à terre, qui nous attendent : équiper les points d'éclairage public en leds, ce qui aurait dû être fait depuis des années déjà. Remplacer aussi les équipements obsolètes, armoires électriques et horloges, sécuriser les passages piétons, et ainsi de suite. Et ce vaste plan-là, c'est nous qui allons le mettre en œuvre, sur la base d'études, de concertations, et après arbitrages.

Non, décidément, cette première étape n'est pas une « action précipitée de communication ». C'est simplement une décision responsable, face à un enjeu majeur. Fin de la polémique.

### Majorité municipale

**EXPOSITION CARNET DE VOYAGE  
JUSQU'AU 18 SEPTEMBRE  
GALERIE DU CHEVALET**

Artiste à l'imaginaire foisonnant, Nicolas Vonkrissen expose ses œuvres avant-gardistes faites à l'encre et à la plume, à l'aquarelle, au marqueur ou encore à la mine de plomb.  
*Entrée libre et gratuite.*

**(DEUX+1) THÈME ET VARIATIONS  
VENDREDI 2 SEPTEMBRE À 18H30  
DEVANT LE CHEVALET**

Un duo de danse homme-femme explore les danses de tous les horizons (tango, valse, mazurka, etc) pour les transformer en chorégraphie contemporaine sur un répertoire de musique classique (Bach, Schubert, Marais, Chopin...). À savourer en famille ! *Gratuit.*

**BÉBÉS LECTEURS  
SAMEDI 3 SEPTEMBRE À 10H30  
SALLE DU CONTE**

Mélangez une pincée de comptines, de jeux de doigts et d'histoires et vous obtiendrez un moment de douceur en famille.  
*Entrée libre et gratuite.*

**ATELIER NUMÉRIQUE  
LE PORTAIL DE LA MÉDIATHÈQUE  
SUR ORDINATEUR**

**SAMEDI 10 SEPTEMBRE À 10H  
MÉDIATHÈQUE DU CHEVALET**  
Présentation du portail, de son offre numérique et de sa page Facebook.  
*Tous les ateliers sont gratuits sur réservation auprès de Catherine Viltard au 03 44 93 28 35 ou espace-multimedia@noyon.fr*



**LE DÉPÔT LAPIDAIRE DE LA  
CATHÉDRALE, FRAGMENTS CHOISIS  
MARDI 13 SEPTEMBRE À 18H30  
SALLE PIGEYRE DU MUSÉE DU  
NOYONNAIS**

Visite-conférence organisée par l'association des Amis du Musée du Noyonnais et donnée par Hugo Freby,

doctorant en histoire de l'art médiéval sur la cathédrale Notre-Dame de Noyon.

**RENTRÉE DU CONSERVATOIRE-  
MAISON DES ARTS  
MARDI 13 SEPTEMBRE**

Venez découvrir et apprendre la musique, la danse, le théâtre, les arts plastiques ou bien l'éveil pour les tous-petits.  
*Clôture des inscriptions le samedi 24 septembre.*  
*Plus d'infos : 03 44 09 31 93  
admin-crc@noyon.fr*

**SORTIE DE RÉSIDENCE LE CHEVAL  
DE VIE**

**VENDREDI 16 SEPTEMBRE À 19H  
THÉÂTRE DU CHEVALET**  
Avec ses huit comédiens, la compagnie régionale L'Eventuel Hérisson bleu propose de soigner le monde pour lui administrer une thérapie de choc. Chaque interprète tente de faire advenir à nouveau la joie.  
*Gratuit - dès 15 ans*



**GERMAINE ET GERMAINE  
SAMEDI 17 SEPTEMBRE À 16H30  
DEVANT LE MUSÉE DU NOYONNAIS**

Jamais là où on les attend, parfois malicieuses, souvent irrévérencieuses, toujours joueuses, ces deux mamies un peu sadiques et pleines d'humour livrent un regard tantôt doux, tantôt acerbe et cruel sur le monde qui les entoure. *Gratuit*

**SANTÉ : DON DU SANG  
MARDI 20 SEPTEMBRE DE 14H À 19H  
SALLE DE RÉCEPTION DU CHEVALET**

N'hésitez pas à prendre rendez-vous. Les donneurs sans rendez-vous seront aussi acceptés sous réserve de places disponibles.  
*Inscription sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/*

**LES 450 ANS DE LA SAINT-  
BARTHÉLEMY  
MARDI 20 SEPTEMBRE À 18H  
MUSÉE JEAN CALVIN**

Présentation-visite de la société des

Amis du Musée Jean Calvin à l'occasion des 450 ans des massacres de la Saint-Barthélemy survenus à Paris et en province à la fin de l'été 1572, le musée vous présente une sélection d'œuvres issues de ses collections permettant d'aborder cette période troublée, qui marque durablement les esprits.

**ATELIER NUMÉRIQUE  
PRISE EN MAIN DE LA TABLETTE  
SAMEDI 24 SEPTEMBRE À 9H45  
MÉDIATHÈQUE DU CHEVALET**

*Tous les ateliers sont gratuits sur réservation auprès de Catherine Viltard au 03 44 93 28 35 ou espace-multimedia@noyon.fr*

**ATELIER NUMÉRIQUE  
PRISE EN MAIN DU SMARTPHONE  
SAMEDI 24 SEPTEMBRE À 11H15  
MÉDIATHÈQUE DU CHEVALET**

*Tous les ateliers sont gratuits sur réservation auprès de Catherine Viltard au 03 44 93 28 35 ou espace-multimedia@noyon.fr*

**À VENIR EN OCTOBRE**

**PRÉSENTATION DES NOUVELLES  
ACQUISITIONS DU MUSÉE  
CALVIN  
SAMEDI 8 OCTOBRE À 17H  
MUSÉE CALVIN**

Depuis 2020, les collections du musée Jean Calvin se sont enrichies de nouvelles œuvres, ayant rejoint le parcours permanent. Saisissez cette occasion pour les (re)découvrir, en présence, pour certaines, de leurs donateurs.

**SEMAINES D'INFORMATION SUR  
LA SANTÉ MENTALE  
DU 10 AU 23 OCTOBRE**

Temps de sensibilisation et d'échange, expositions, soirée-débat sur l'environnement en lien avec la santé mentale vous sont proposés.



# Journées européennes du patrimoine 2022



European Heritage Days  
Journées européennes  
du patrimoine



## Noyon 17 & 18 septembre

Visites - Animations - Concerts  
Expositions - Spectacles  
10h à 13h / 14h à 18h

Entrée libre et gratuite  
[www.ville-noyon.fr](http://www.ville-noyon.fr)



VILLE DE NOYON

VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE



Patrimoine  
durable